

# LA MAITRISE D'OEUVRE : SUIVI DE CHANTIER



*Journée technique d'information et d'échanges*  
**12 Avril 2019 à Givors (69)**

## Contexte

Le suivi de chantier est une phase essentielle à la réussite des travaux en rivière. En effet, les interventions en milieu naturel sont complexes et nécessitent une bonne réactivité ainsi que des compétences spécifiques. De plus, les entreprises travaillant sur les cours d'eau ne sont pas toutes spécialisées, ce qui rend essentiel le suivi de leur action au cours du chantier afin d'éviter certains écueils et obtenir un résultat satisfaisant. Les collectivités qui se lancent dans des travaux peuvent en assurer le suivi en interne, déléguer cette action au maître d'œuvre ou s'appuyer sur un assistant à maître d'ouvrage (AMO).

En cas de délégation, une bonne organisation entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage est importante. Pour des suivis en interne, les agents de la collectivité doivent posséder des compétences spécifiques à cette phase de projet.

Enfin, dans le cadre d'un projet conçu par un bureau d'étude prestataire, un suivi de chantier réalisé en interne nécessite une bonne appropriation du projet par le technicien de la collectivité.



Visite d'un chantier sur la Turdine ©ARRA²

## Objectifs

- > Préciser les rôles et responsabilités des parties prenantes d'un chantier,
- > Rappeler les principales règles de sécurité sur un chantier,
- > À travers des retours d'expérience, donner des pistes pour savoir dans quels cas déléguer la maîtrise d'œuvre et quelles sont les compétences nécessaires pour un suivi de chantier en interne,
- > Définir l'organisation entre MOE, AMO et MOA,
- > Présenter les écueils à éviter dans le suivi de chantier.

## Public

Elus, techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales, associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études.

Inscriptions en ligne jusqu'au 08/04 sur :  
<https://goo.gl/forms/CVjLWKQD9VYeLRZz2>

en partenariat avec :



# PROGRAMME

## 9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

### 9H30 TRAVAUX EN RIVIÈRE : RÔLES, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS

Différents acteurs interviennent lors d'un chantier en rivière : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises, parfois assistants à maîtrise d'ouvrage. Quels sont leurs rôles et responsabilités lors du chantier ? Quelles sont les règles de sécurité à respecter ? Comment sécuriser les marchés ?

> *Laure SEMBLAT - Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies*

### 11H30 REGARDS CROISÉS SUR TROIS CHANTIERS DE RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE EN MAITRISE D'ŒUVRE DÉLÉGUÉE

Loire Forez Agglomération a délégué la maîtrise d'œuvre des travaux de rétablissement de la continuité écologique sur 3 ouvrages d'art : rôle et responsabilité de chacun lors des différentes étapes des chantiers, liens et positionnement vis à vis des entreprises...

> *Rodrigue BARJON - Loire Forez Agglomération (42) & Fabien CARLET - Bureau d'étude VDI (42)*

## 12H30 DÉJEUNER

### 14H00 MAITRISE D'ŒUVRE ET CONDUCTION DE CHANTIER EN RÉGIE : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Le SICALA est maître d'œuvre et maître d'ouvrage de l'ensemble des travaux qu'il réalise, qu'il s'agisse de gros projets comme le chantier de restauration du Lignon ou de travaux moins conséquents. Les travaux sont en grande partie réalisés par l'équipe rivière en régie et les techniciens du syndicat sont en charge du suivi de chantier.

> *Kléric LOUCHE - Syndicat Intercommunal de gestion de la Loire et de ses Affluents (43)*

### 14H45 ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Dans le cadre d'un projet de suppression de plan d'eau en fond de talweg et de reméandrage du ruisseau, la collectivité et le bureau d'étude ont travaillé ensemble à l'élaboration technique du projet de restauration. La collectivité a assuré le suivi en interne des travaux tout en restant en étroite relation avec le bureau d'étude.

> *Marc CLADIERE - Ambert Livradois Forez (63) & Joseph THIOLLIER - CESAME BE*

### 15H45 MAITRISE D'ŒUVRE INTERNE OU PARTAGÉE DANS LE SUIVI DE CHANTIER

Retour d'expérience de différents chantiers réalisés en maîtrise d'œuvre interne ou partagée, en fonction de la complexité des interventions.

> *Lucien AUBERT - Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (69)*

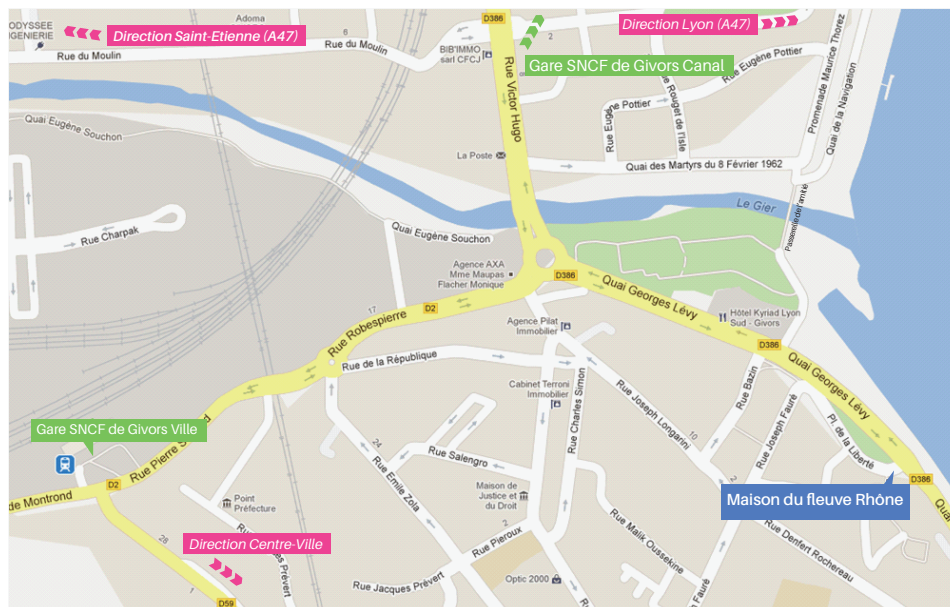
## 16H30 FIN DE JOURNÉE

**Maison du fleuve Rhône**  
**1, place de la liberté**  
**69700 Givors**  
**Salle Rosa Parks**



## Accès

- Par le TER Lyon-St-Etienne : Gare-Givors Ville (10 min à pied pour rejoindre la salle)
- Par l'A7, sortie Givors - Grigny (n°9.3), prendre direction centre-ville puis rester sur la RN 86 en direction du sud, de Loire et Condrieu, puis place de la Liberté sur la droite.
- Par l'A47, sortie Givors centre (n°9.2), continuer tout droit en direction de Loire Condrieu, puis place de la Liberté sur la droite.
- Parking : sur les quais du Rhône



## FRAIS D'INSCRIPTION

Voici les nouveaux tarifs d'inscription à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- |  |      |  |       |
|--|------|--|-------|
| > Adhérent sans activité professionnelle | 30 € | > Non adhérent sans activité professionnelle | 50 €  |
| > Adhérent en activité professionnelle   | 80 € | > Non adhérent en activité professionnelle   | 150 € |

*Cette journée technique est subventionnée à hauteur de 70 %. La contribution financière des participants correspond à la part non subventionnée. Elle représente proportionnellement le financement des coûts externes : traiteur, salle, frais d'accueil, impressions, etc... et est indispensable pour l'équilibre du budget.*

**Annulation :** toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée. En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre au sein de la même structure. Ce remplacement devra être notifié avant la date de la journée.